EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N°d'imprimé : ZA13606845

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	12/02/2026	26000691

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

11/02/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S042Z182

(9) RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE SAINT GENEST 42

(3) COORDONNÉES : ZA DU PUITS DU CRET
42530 ST GENEST LERPT

Tel : 04.77.90.14.26

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 042Z1125

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FB-146-HQ (F)	25/10/2018	25/10/2018

Marque	Désignation commerciale
FIAT	PANDA

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
ZFA31200003B50255	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10FATVP158F500	EN

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

69508

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° . DATE .

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DEFAILLANCES MINEURES :

0.6.1.a.1. DOCUMENTS D'IDENTIFICATION COMPLÉMENTAIRES : Absence du document d'identification complémentaire
1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé (AVG, AVD)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (D)

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
24/10/2022 : 49852km / 11/10/2024 : 60806km

Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8m/km)	-4.5m/km			
Dissymétrie suspension (≤30%)	5%		1%	
Forces verticales	700daN		509daN	
Frein de service				
Force de freinage:	237daN	251daN	145daN	156daN
Déséquilibre (<20%):	6%		8%	
Force de freinage (efficacité):	237daN	251daN	145daN	156daN
Taux d'efficacité global (≥58%):	65%			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (≥18%): 22%			

Emissions à l'échappement
CO ralenti (≤0.3): 0 - CO ralenti accéléré (≤0.2): 0 - Lambda (0.97 à 1.03): 1.011

Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-2.4%	-2.2%

Ville de Saint-Etienne
Place de l'Hôtel de Ville
42000 Saint-Étienne

Saint-Étienne
Ville créative design

Objet : Bon de retrait : Produit n°342

Désignation :

Nom : 17 pneus hiver GOODYEAR 195/60 R18 96H
Période d'enchère du 28/01/2026 au 06/02/2026
Prix TTC : 183 €

Acquis par :

Monsieur : utilcars
7 rue marius Quermel 11100 Narbonne

Je déclare avoir pris connaissance avant l'achat des Conditions Générales de Vente stipulant que :

L'Acheteur devra s'assurer lui-même des moyens adéquats de chargement et de transport du Lot, selon des modalités qui sont précisées sur la Fiche Produit. Aucune assistance technique ne sera fournie pour la prise en charge du Lot vendu, sauf accord exprès du Vendeur.

L'Acheteur et / ou le transporteur qu'il mandate sont seuls responsables des moyens mis en œuvre pour retirer les Lots et des conditions de ce retrait, et s'engage notamment à respecter toutes les réglementations applicables, notamment en termes de sécurité.

Les véhicules / matériels vendus ne sont pas tous roulants ou conformes à la réglementation en vigueur afin d'être mis en circulation dès leur acquisition.

En conséquence, s'agissant du retrait d'un véhicule ou autre matériel roulant, l'Acheteur ne pourra partir par la route que sous réserve de respecter les stipulations suivantes.

Tout Lot pour lequel l'annonce du Vendeur mentionne qu'il ne peut circuler devra être retiré par tout moyen prévu par la réglementation en vigueur et / ou précisé sur la Fiche Produit (il peut notamment s'agir de l'intervention d'un remorqueur, conteneur, etc.).

Toute violation par l'Acheteur de ces stipulations constituera une faute lourde engageant sa responsabilité civile.

Par conséquent, je déclare et m'oblige à :

- Prendre le Lot dans l'état où il se trouve, sans garantie et avec renonciation à tout recours contre le vendeur.
- Retirer ce Lot par tout moyen adéquat.
- Remettre au vendeur un bon d'enlèvement du Lot.

A compter de la signature des présentes, je reconnais être le gardien du produit n°342 vendu par Ville de Saint-Etienne et en être ainsi entièrement responsable.

Date et Heure de l'enlèvement : le 13/02/26 à 13 h 47

Signature de l'acquéreur ou son représentant / transporteur :

